



Circulaire 8451

du 28/01/2022

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

WBE - Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service – Changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 31/01/2022 du 31/01/2022 au 24/02/2022
Documents à renvoyer	oui, pour le 24/02/2022

Information succincte	Changement d'affectation-Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service
-----------------------	---

Mots-clés	Personnel de maîtrise, gens de métier et de service – changement d'affectation
-----------	--

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur Centres psycho-médico-social Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone Les organisations syndicales
--

Signataire(s)

WBE – M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Education

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Maxime CUNNINGHAM	Service général Statuts-Carrière, Direction générale des personnels de l'Éducation organisé par WBE, Direction de la Carrière	02/413.39.63 maxime.cunnigham@cfwb.be

Opérations statutaires

Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service

Demande de changement d'affectation dans un
établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

DATE DE PUBLICATION : 31 JANVIER 2022

Rédacteur : Muriel SZABO

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, les informations relatives aux demandes de changement d'affectation du personnel de maîtrise, gens de métier et de service. Il contient:

- Les instructions et formulaires pour l'introduction des candidatures;
- Les tableaux des emplois vacants

Que devez-vous faire?

Vous devez communiquer cette circulaire à vos membres du personnel.

Cette circulaire est également disponible sur les sites:

- www.enseignement.be/circulaires
- <https://www.wbe.be/jobs-et-carriere/evolution-de-carriere/changements-d'affectations-mutations-et-extension-de-nomination/>

Qui est concerné par cette circulaire?

Cette circulaire est à destination des:

- membres **du personnel de maîtrise, gens de métier et de service**
- **nommés** à titre définitif avec un **horaire complet ou incomplet**
- au sein d'un établissement de l'enseignement organisé par la **Fédération Wallonie-Bruxelles**

Pour quoi?

Tout en gardant la fonction pour laquelle le membre du personnel est nommé, il souhaite **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - changement d'affectation;

Toute demande de changement d'affectation n'est possible que dans un emploi vacant à **prestations complètes**¹.

Comment envoyer une demande?

Les formulaires à remplir:

- annexe 2 – liste des emplois vacants
- annexe 3 – demande de changement d'affectation

Les documents complétés doivent être envoyés:

- Pour le **24 février 2022** au plus tard
- Par courrier **recommandé** (date du cachet de la poste faisant foi) à l'adresse:

¹ Article 210. - § 1^{er} du Décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française (ci-après: décret du 12 mai 2004). Tout membre du personnel ouvrier nommé à titre définitif, titulaire d'une ou de plusieurs fonctions de recrutement, peut, à sa demande, obtenir dans cette fonction ou l'une de ces fonctions un changement d'affectation : 1° dans un emploi vacant à prestations complètes d'un autre établissement de la zone ; 2° dans un emploi vacant à prestations complètes au sein d'une autre zone.

**Wallonie Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G21
PO 2022 – Changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES**

- Dans la mesure du possible, **en plus de l'envoi par courrier recommandé**, les documents peuvent être adressés par courriel à maxime.cunningham@cfwb.be

Vous souhaitez plus d'informations?

Contactez-nous au 02/413.39.63 ou à l'adresse mail suivante : maxime.cunningham@cfwb.be

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général des Personnels de l'Education,

Manuel DONY

Appel à candidature à un changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles des Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service¹

Changement d'affectation

Le changement d'affectation vous concerne si:

- Vous êtes membre personnel de **maîtrise, gens de métier et de service nommé à titre définitif** dans un établissement scolaire au sein de **l'enseignement organisé par Wallonie Bruxelles Enseignement**
- Vous exercez votre fonction à horaire **incomplet ou complet**
- Vous êtes titulaire d'une fonction de **recrutement²** ou d'une fonction de **promotion³** et
- Vous souhaitez **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par Wallonie Bruxelles Enseignement

Toute demande de changement d'affectation n'est possible que dans un emploi vacant à **prestations complètes⁴**.

Dans ce cas, vous pouvez demander un changement d'affectation **dans la fonction dans laquelle vous êtes nommé(e)** dans un ou plusieurs emploi(s) **définitivement vacant(s)** au sein d'un établissement de la zone ou dans une autre zone.

A savoir ! Depuis l'entrée en vigueur du Décret du 25 avril 2019⁵, si vous êtes nommé(e) dans votre fonction à horaire incomplet, il vous est possible d'introduire une demande de changement d'affectation dans une fonction à horaire complet.

Comment introduire votre demande?

- ✓ Complétez le formulaire de **demande de changement d'affectation** (annexe 3)
- ✓ Choisissez les établissements dans lesquels vous sollicitez un changement d'affectation en indiquant votre **ordre de préférence** (annexe 2);
- ✓ Envoyez le formulaire de demande et l'annexe 2 complétés par pli recommandé pour le **24 février 2022** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse:

**Wallonie Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G21
PO 2022 – Changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES**

¹ Article 210 §1er à §3 du décret du 12 mai 2004 fixant le statut des Membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.

² Article 210 §1 du Décret du 12 mai 2004

³ Article 225 du Décret du 12 mai 2004

⁴ Article 210. - § 1er du Décret du 12 mai 2004.

⁵ Article 210 §1 du Décret du 25 avril 2019 portant exécution du Protocole d'accord sectoriel 2017-2018 entre le Gouvernement de la Communauté française et les Organisations syndicales et les Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs

- ✓ Si possible, envoyez également votre demande de changement d'affectation par courriel: maxime.cunningham@cfwb.be.

Remarque: Dans un souci de simplification, nous prenons en charge l'envoi d'une copie de chaque demande accompagnée des documents annexes au président de la Commission zonale ou de la Commission interzonale compétente⁶.

Traitement des demandes

Votre demande sera soumise pour avis à la Commission zonale concernée ou à la Commission interzonale compétente. Ensuite, le Conseil WBE rendra sa décision et vous en informera.

Prise d'effet du changement d'affectation: le **1^{er} septembre** suivant ladite décision pour le titulaire d'une fonction de recrutement et le **1^{er} juillet** suivant ladite décision pour le titulaire d'une fonction de promotion.

Vous renoncez au changement d'affectation?

Lorsque votre changement d'affectation est accepté, vous recevrez une décision du Conseil WBE. Il vous est possible d'y renoncer mais cette mesure est exceptionnelle et ne sera pas automatiquement accordée. Pour cela, envoyez votre demande de renonciation:

- Au plus tard **dans les 15 jours** de la notification de la décision
- En motivant par des **circonstances exceptionnelles**
- A l'adresse:

**Wallonie Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G21
PO 2022 – Changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES**

⁶ Article 210 §2 Décret du 12 mai 2004

Annexe 1 – les zones géographiques

Les différents établissements sont répartis dans 10 zones. La liste ci-dessous énumère les différentes zones, ainsi que les différentes communes qui les composent:

Zone 1 – Bruxelles	Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint Pierre.
Zone 2 - Brabant wallon	Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Court-Saint-Etienne, Chastre, Chaumont-Gistoux, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécine, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Walhain, Waterloo, Wavre, Villers-la Ville.
Zone 3 - Huy-Waremme	Amay, Anthisnes, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Faimés, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hamoir, Hannut, Héron, Huy, Lincent, Marchin, Modave, Nandrin, Oreye, Ouffet, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Wanze, Waremme, Wasseiges.
Zone 4 - Liège	Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz, Visé.
Zone 5 - Verviers	Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Liernieux, Limbourg, Malmedy, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt.
Zone 6 - Namur	Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Florennes, Fosses-la-Ville, Gedinne, Gembloux, Gesves, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Rochefort, Sambreville, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Yvoir.
Zone 7 - Luxembourg	Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Erezée, Etalle, Fauvillers, Florenville, Gouvy, Habay, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Libramont-Chevigny, Manhay, Marche-en-Famenne, Martelange, Messancy, Meix-devant-Virton, Musson, Nassogne, Neuchâteau, Paliseul, Rendeux, Rouvroy, Saint-Léger, Tellin, Tenneville, Tintigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Vielsalm, Virton, Wellin.
Zone 8 – Wallonie picarde	Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Silly, Tournai.
Zone 9 – Hainaut centre	Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussines, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Le Roeulx, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies.
Zone 10 – Hainaut sud	Aiseau-Presles, Anderlues, Beaumont, Cerfontaine, Charleroi, Châtelet, Chimay, Courcelles, Couvin, Erquelinnes, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Froidchapelle, Gerpennes, Ham-sur-Heure, Les-Bons-Villers, Lobbès, Merbes-le-Château, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Philippeville, Pont-à-Celles, Sivry-Rance, Thuin, Viroinval et Walcourt.



Annexe 2 – Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cette annexe reprend dans les tableaux, par zone, les établissements des dix zones dans lesquels il existe des emplois définitivement vacants.

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 1 – Bruxelles Capitale

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal	Ganshoren	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Jean Absil »	Etterbeek	Préparateur	
Athénée royal « Jean Absil »	Etterbeek	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Jean Absil »	Etterbeek	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Victor Horta »	Saint-Gilles	Ouvrier d'entretien	
Internat autonome	Laeken	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Uccle 1 »	Uccle	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Uccle 2 »	Uccle	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Rive Gauche »	Laeken	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Gatti de Gamond »	Bruxelles	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Gatti de Gamond »	Bruxelles	Ouvrier d'entretien	
Haute école « Bruxelles-Brabant »	Uccle	Ouvrier d'entretien	

Date :

Signature :



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 2 – Brabant wallon

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal « Paul Delvaux »	Ottignies-Louvain-La-Neuve	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Rixensart-Wavre »	Rixensart	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Waterloo	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Jodoigne	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Jodoigne	Ouvrier d'entretien	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 3 – Huy Waremme

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal « Prince Baudouin »	Marchin	Aide-cuisinier	
Centre des technologies agronomiques	Strée-Modave	Ouvrier d'entretien	
Internat autonome « Château de Ville »	Ferrières	Ouvrier d'entretien	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 4 – Liège

- Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Etablissement d'enseignement spécialisé « L'Envol »	Flémalle	Aide-cuisinier	
Institut d'enseignement spécialisé secondaire « Etienne Meylaers »	Grivegnée	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Chênée	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Fragnée »	Liège	Préparateur	
Haute école « Charlemagne »	Liège	Ouvrier qualifié	
Haute école « Charlemagne »	Liège	Opérateur-technicien	
Etablissement d'enseignement spécialisé primaire et secondaire « Henri Rikir » de Milmort	Herstal	Ouvrier d'entretien qualifié	
Athénée royal « Lucie Dejardin »	Seraing	Premier préparateur	
Etablissement d'enseignement spécialisé primaire	Saive	Ouvrier d'entretien	



Athénée royal	SOUMAGNE	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Visé-Glons »	WISE	Ouvrier d'entretien	

2. Centres de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Centre de dépaysement et de plein air (Classe Ardenne)	Esneux	Aide-cuisinier	
Centre de dépaysement et de plein air (Classe Ardenne)	Esneux	Aide-cuisinier	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 5 – Verviers

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal	Welkenraedt	Aide-cuisinier	
Athénée royal	Waimes	Ouvrier d'entretien	
Internat autonome « Louis Weiss » pour jeunes filles	Spa	Aide-cuisinier	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 6 – Namur

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal « Dinant- Herbuchenne »	Dinant	Ouvrier d'entretien	
Internat autonome	Suarlée	Aide-cuisinier	
Ecole fondamentale autonome	Auvelais	Ouvrier d'entretien	
Ecole fondamentale autonome	Auvelais	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Gembloux	Ouvrier d'entretien	
Internat autonome	Gembloux	Cuisinier	
Internat autonome	Gembloux	Ouvrier d'entretien qualifié	
Ecole fondamentale autonome	Spy	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Jules Delot »	Ciney	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Jambes	Préparateur	
Institut technique « Henri Maus »	Namur	Ouvrier d'entretien	



Institut technique « Henri Maus »	Namur	Ouvrier d'entretien	
Institut technique « Félicien Rops »	Namur	Ouvrier d'entretien	
Institut technique « Félicien Rops »	Namur	Ouvrier d'entretien qualifié	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Institut d'enseignement de promotion sociale «Cadets »	Namur	Ouvrier d'entretien	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 7 - Luxembourg

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Institut technique «Etienne Lenoir»	Arlon	Cuisinier	
Institut technique «Etienne Lenoir»	Arlon	Aide-cuisinier	
Athénée royal « G et G. Gilson »	Izel	Ouvrier d'entretien qualifié	
Ecole fondamentale autonome	Sibret	Cuisinier	
Athénée royal « Neufchâteau-Bertrix »	Neufchâteau	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Bastogne-Houffalize »	Bastogne	Aide-cuisinier	
Athénée royal	Arlon	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Marche-Bomal »	Marche-En-Famenne	Ouvrier d'entretien	
Haute école « Robert Schuman »	Libramont	Ouvrier d'entretien	



2. Centres de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Centre de dépaysement et de plein air	Ethe	Ouvrier d'entretien qualifié	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 8 – Wallonie picarde

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal « Jules Bara »	Tournai	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Fernand Jacquemin »	Comines-Warneton	Ouvrier d'entretien	
Institut technique « Renée Joffroy »	Irchonwelz	Ouvrier d'entretien	
Institut technique « Renée Joffroy »	Irchonwelz	Aide-cuisinier	
Athénée royal « René Magritte »	Lessines	Ouvrier d'entretien	
Ecole fondamentale autonome	Flobecq	Aide-cuisinier	
Ecole fondamentale autonome	Flobecq	Ouvrier d'entretien	
Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire « Le Trèfle »	Pecq	Aide-cuisinier	
Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire « Le Trèfle »	Pecq	Ouvrier d'entretien	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 9 – Hainaut centre

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Etablissement d'enseignement spécialisé primaire et secondaire	Quaregnon	Ouvrier d'entretien	
Etablissement d'enseignement spécialisé primaire et secondaire	Quaregnon	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Marguerite Bervoets »	Mons	Aide-cuisinier	
Athénée royal	Quiévrain	Aide-cuisinier	
Institut d'enseignement spécialisé primaire	Braine-Le-Comte	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Saint-Ghislain	Ouvrier d'entretien qualifié	



2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Etablissement d'enseignement pour adultes et de formation continue « Jean Meunier »	Jemappes	Ouvrier d'entretien	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 10 – Hainaut sud

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal « Jean Rey »	Couvin	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Jean Rey »	Couvin	Ouvrier d'entretien	
Home d'accueil permanent	Mariembourg	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Les Marlares »	Gosselies	Préparateur	
Athénée royal « Les Marlares »	Gosselies	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Simone Veil »	Beaumont	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Yvonne Vieslet »	Charleroi	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Jourdan »	Fleurus	Premier préparateur	

Date:

Signature:



Annexe 3 – Demande de changement d'affectation dans un établissement de la zone ou d'une autre zone

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Adresse: _____ N°: _____

Localité: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Email: _____

Fonction dans laquelle vous êtes nommé(e): _____

Dans cette fonction, veuillez préciser:

- Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) ou affecté(e) à titre définitif et zone dans laquelle il se situe:

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

N'oubliez pas de joindre à ce formulaire la liste des emplois vacants de la ou les zone(s) de votre choix. Les établissements choisis doivent être cochés dans l'ordre de votre préférence.

Date:

Signature: